

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 janvier 2020

Original : français

Lettre datée du 24 janvier 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de l'Allemagne et de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, les comptes rendus des travaux menés par le Conseil de sécurité en mars et avril 2019 (voir annexes I et II), dans le cadre des présidences jumelées de l'Allemagne et de la France.

Ces documents ont été établis sous notre responsabilité, après consultation avec les autres membres du Conseil.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir diffuser la présente lettre, ainsi que ses annexes, comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
de la République française
(*Signé*) Nicolas **de Rivière**

Le Représentant permanent
de la République fédérale d'Allemagne
(*Signé*) Christoph **Heusgen**



Annexe I à lettre datée du 24 janvier 2020 adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de l'Allemagne et de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais]

Récapitulatif des travaux menés par le Conseil de sécurité sous la présidence de la France (mars 2019)

Introduction

Sous la présidence de la France en mars 2019, le Conseil de sécurité a tenu 19 séances publiques, dont 1 débat public et 10 consultations plénières. Il a adopté cinq résolutions et arrêté le texte de cinq déclarations à la presse. Il a également organisé une mission au Sahel.

Conformément à la pratique de l'Organisation, la France a débuté sa présidence par la présentation du programme de travail provisoire du Conseil pour le mois, qui a été adopté par le Conseil lors des consultations plénières du 1^{er} mars.

Questions thématiques et autres questions

Non-prolifération des armes de destruction massive

Le 19 mars, le Conseil a entendu un exposé du Représentant permanent de l'Indonésie, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), sur l'état d'avancement des travaux du Comité, la question de l'assistance aux États et la coopération avec les organisations internationales et régionales. Le Comité a indiqué que l'examen complet de l'état de l'application de la résolution 1540 (2004), prévu en 2021, était une priorité de ses travaux et qu'il avait déjà entamé les préparatifs y afférents.

Le Président a rappelé qu'à ce jour 182 États avaient soumis un rapport initial au Comité. La collaboration avec les États Membres sur les plans d'action nationaux s'est poursuivie, notamment dans le cadre de sessions de formation régionales (par exemple, un atelier organisé au Togo et un autre qui devait se tenir à Madagascar) et de l'examen par les pairs. Il a été conclu que l'efficacité des mesures prises au niveau national était un élément déterminant de la réponse aux besoins en matière de réglementation. Le Président a également souligné le rôle des points de contact nationaux (à cette date, 105 États Membres avaient fait savoir au Comité qui étaient leurs points de contact) à l'appui de la pleine application de la résolution 1540 (2004). Le dialogue direct avec les États, à travers l'organisation de visites et de tables rondes, demeurait une priorité du Comité.

Prévention et lutte contre le financement du terrorisme

Le 28 mars, le Conseil a tenu un débat public sur la question de la prévention et de la lutte contre le financement du terrorisme, auquel ont participé plus de 70 délégations d'États Membres et des organisations régionales et internationales.

À l'ouverture du débat, les membres du Conseil ont adopté à l'unanimité la résolution 2462 (2019), qui avait été présentée par la France et de laquelle 68 États Membres s'étaient portés coauteurs. Dans la résolution, le Conseil a réaffirmé que tous les États Membres devaient prévenir et réprimer le financement des actes de terrorisme, a engagé les États à renforcer différentes mesures pour s'acquitter de cette

obligation et a engagé vivement tous les États à appliquer les normes internationales détaillées figurant dans les recommandations révisées du Groupe d'action financière. Il a demandé aux États d'adapter leurs interventions à l'évolution de la menace, notamment en coopérant avec le secteur privé pour surveiller les sources et les modes de financement du terrorisme et l'évolution des tendances en la matière, et il a demandé aux organismes des Nations Unies de s'impliquer plus activement à cet égard.

Après l'adoption de la résolution, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme, Vladimir Voronkov, du Président du Groupe d'action financière, Marshall Billingslea, et d'une experte de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, Mercy Buku. M. Voronkov s'est félicité que la résolution 2462 (2019) récemment adoptée ait pris en compte de nouveaux problèmes importants dans la lutte contre le financement du terrorisme et a souligné la volonté du Bureau de lutte contre le terrorisme de soutenir les États Membres dans la mise en œuvre de la résolution. M. Billingslea a mis l'accent sur les problèmes posés par les nouvelles formes de financement du terrorisme, précisant qu'il importait que les États Membres appliquent pleinement les recommandations du Groupe d'action financière à cet égard. M^{me} Buku a souligné l'importance de la coopération avec le secteur privé et la nécessité de favoriser l'inclusion financière tout en luttant contre le financement du terrorisme.

Les interventions d'États Membres et de plusieurs organisations internationales et régionales ont convergé autour des mêmes défis et priorités : le respect des obligations internationales existantes ; l'adaptation des cadres nationaux et le renforcement de la coordination interinstitutions ; le renforcement de la coopération régionale et internationale ; le renforcement de la coopération avec le secteur privé et la société civile ; la prise en compte de l'impact potentiel des contre-mesures, notamment sur l'action humanitaire ; le respect et la promotion des droits de la personne dans l'action antiterroriste ; les poursuites contre les responsables d'actes terroristes ; l'éradication des causes profondes du terrorisme.

Europe

Exposé du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Le 7 mars, le Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Miroslav Lajčák, a fait un exposé au Conseil sur les priorités de l'Organisation.

M. Lajčák a axé son exposé sur les trois sujets suivants : a) la situation en Ukraine ; b) la situation en Géorgie (à cet égard M. Lajčák a pleinement appuyé les formats existants et déclaré rester attaché aux pourparlers internationaux de Genève et au Mécanisme de prévention des incidents et d'intervention) ; c) le renforcement d'un multilatéralisme efficace, objectif que la communauté internationale devrait maintenir en tête de ses priorités.

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales : Union européenne

Le 12 mars, la Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, a fait un exposé au Conseil sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne.

M^{me} Mogherini a recensé les principaux défis qui sont apparus dans le contexte des différentes situations régionales, notamment : la nécessité de la transition démocratique en République arabe syrienne ; la situation au Yémen et les espoirs suscités par l'Accord de Stockholm ; la nécessité d'appliquer les résolutions pertinentes du Conseil sur la Libye. M^{me} Mogherini a également mentionné la situation en Afghanistan et la situation en République bolivarienne du Venezuela. Au sujet de l'Afrique, elle a fait valoir que la coopération tripartite entre l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine était essentielle à la lutte contre la menace du terrorisme et de la criminalité organisée. Concernant les Balkans, elle a appelé à une reprise du dialogue entre Belgrade et Pristina. Enfin, concernant le désarmement et la non-prolifération, M^{me} Mogherini a rappelé que l'Union européenne soutenait l'accord nucléaire avec la République islamique d'Iran.

Asie

Afghanistan

Le 11 mars, le Conseil a tenu une séance d'information, suivie de consultations, sur la situation en Afghanistan et les travaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Conformément à l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, il a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la MANUA, Tadamichi Yamamoto, et de la Directrice exécutive adjointe de l'*Afghan Women's Network*, Storai Tapes, qui est intervenue par visioconférence depuis Kaboul. Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire, le Conseiller à la sécurité nationale de l'Afghanistan, Hamdullah Mohib, a pris la parole au nom de l'Afghanistan.

Le 15 mars, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution [2460 \(2019\)](#), par laquelle il a prorogé le mandat de la MANUA.

Amérique latine et Caraïbes

Haïti

Le 8 mars, le Conseil a tenu des consultations à huis clos sur la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti. Le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, Miroslav Jenča, a fait un exposé au Conseil.

Moyen-Orient

République arabe syrienne

Le 6 mars, le Conseil a tenu des consultations à huis clos sur l'application de sa résolution [2118 \(2013\)](#). Il a entendu un exposé de la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, Nakamitsu Izumi, sur le dernier rapport mensuel de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Le 27 mars, une réunion d'information a été tenue sur les problèmes politiques et humanitaires en République arabe syrienne. Le Conseil a entendu un exposé de la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, et du Directeur de la Division de la coordination au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Ramesh Rajasingham. Ils ont tous deux souligné les conséquences dangereuses de l'escalade militaire à Edleb et la situation humanitaire désastreuse. M^{me} DiCarlo a informé le Conseil des travaux de l'Envoyé

spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Geir Pedersen, notant qu'il avait fait des propositions aux garants d'Astana concernant la libération des détenus. M. Rajasingham a mentionné la troisième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, lors de laquelle des promesses de contribution pour la République arabe syrienne ont été faites à concurrence de 7 milliards de dollars. Les États Membres ont rappelé leur soutien à l'application de la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil, y compris l'entrée en fonction de la Commission constitutionnelle, ainsi que leur soutien à l'Envoyé spécial.

Yémen

Le 13 mars, le Conseil a tenu des consultations à huis clos sur le Moyen-Orient (Yémen). Il a entendu un exposé de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, et du Président du Comité de coordination du redéploiement, le général de corps d'armée Michael Lollesgaard.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le 26 mars, le Conseil a tenu une séance d'information et des consultations sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne, Nickolay Mladenov, a fait un exposé au Conseil dans un contexte de violence dû aux récents échanges de tirs entre la bande de Gaza et Israël.

M. Mladenov a exprimé son inquiétude au sujet des échanges de tir. Il a expliqué que les activités de colonisation se poursuivaient, 3 000 logements étant en cours de construction. De même, les démolitions et les saisies de biens appartenant à des Palestiniens ont continué en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est. En outre, la violence s'est intensifiée à Gaza et dans ses environs. Aucun progrès n'a été constaté depuis la décision israélienne de retenir 6 % des fonds versés à l'Autorité palestinienne. La décision des dirigeants palestiniens de refuser tout versement de fonds par Israël s'est accompagnée de mesures d'austérité très sévères imposées par le Gouvernement de l'État de Palestine, dont une coupe des salaires de 50 % pour plus de 50 % des fonctionnaires. Le Gouvernement allait demander des prêts aux banques, ce qui compliquait une situation économique déjà difficile.

Les États Membres ont condamné la décision des États-Unis d'Amérique de soutenir l'annexion du Golan par Israël.

Liban

Le 27 mars, le Conseil a tenu des consultations privées sur le Liban. Il a entendu un exposé du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, Jan Kubiš, du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, et du Chef de la Mission et commandant de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, le général de division Stefano Del Col, sur le dernier rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution [1701 \(2006\)](#) du Conseil.

Golan

Le 27 mars, le Conseil a entendu un exposé des Secrétaires généraux adjoints Rosemary DiCarlo et Jean-Pierre Lacroix sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD).

M^{me} DiCarlo a d'abord rappelé l'historique du conflit entre Israël et la République arabe syrienne, ainsi que celui de la création de la FNUOD à la suite de la signature de l'Accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes en

1974. Elle a déclaré que le Secrétaire général avait pris note de la décision prise par le Président des États-Unis, Donald Trump, concernant le Golan et a rappelé la déclaration du Secrétaire général selon laquelle la position des Nations Unies concernant le Golan restait connue et claire, et qu'elle était notamment énoncée dans les résolutions [242 \(1967\)](#) et [497 \(1981\)](#) du Conseil.

M. Lacroix a présenté les principaux éléments du dernier rapport du Secrétaire général sur la FNUOD. Il a souligné le risque d'escalade et l'importance de maintenir le cessez-le-feu en dépit de plusieurs violations de l'Accord sur le désengagement et de l'activité militaire accrue de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu. Il a également rappelé les menaces pesant sur la sécurité du personnel de la FNUOD et les progrès accomplis par la mission dans l'application de son plan de redéploiement dans le secteur bravo. Il a également insisté sur l'importance de la coopération entre les parties pour permettre à la FNUOD de s'acquitter de son mandat.

Les États Membres ont réitéré leur plein appui à la FNUOD et souligné son rôle essentiel pour la stabilité de la région.

Afrique

Libye

Le 20 mars, le Conseil a tenu une réunion d'information et des consultations sur la situation en Libye. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), Ghassan Salamé, a fait un exposé au Conseil par visioconférence sur la situation en Libye et les activités de la MANUL, et le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1970 \(2011\)](#) concernant la Libye a récapitulé le rapport le plus récent sur les activités du Comité.

M. Salamé a expliqué que la MANUL s'efforçait de préserver la stabilité politique, en particulier à Joufra et à Syrte. Sur le plan économique, il s'est dit encouragé par les mesures prises pour lutter contre l'économie de prédation et le trafic illicite. Plus de 100 mandats d'arrêt ont été délivrés contre des personnes impliquées dans le trafic de carburant. La production de pétrole était passée à 1,2 million de barils par jour et les audits des banques centrales allaient bientôt commencer. M. Salamé a également indiqué que, ces derniers mois, la MANUL avait eu de nombreux contacts avec des organisations régionales, notamment la Ligue des États arabes, l'Union africaine et l'Union européenne. Il a confirmé que la conférence nationale se tiendrait du 14 au 16 avril à Ghadamès. M. Salamé a rappelé qu'il importait que les parties libyennes préparent les élections nationales. Il a mentionné l'accord conclu à Abou Dhabi entre les deux principaux acteurs, le Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale, M. Faiez Serraj, et le commandant de l'Armée nationale libyenne, M. Khalifa Haftar, qui devrait servir de base à l'instauration d'un dialogue politique en vue de la transition.

Le 26 mars, le Conseil a publié une déclaration à la presse dans lequel ses membres ont souligné qu'ils soutenaient M. Salamé et la MANUL dans leurs efforts de médiation en vue de trouver une solution politique qui conduirait à des élections pacifiques en Libye. Les membres du Conseil se sont félicités de l'annonce faite par M. Salamé, le 20 mars, que la conférence nationale se tiendrait du 14 au 16 avril 2019 à Ghadamès. Ils se sont également félicités de la convocation, le 27 février, des pourparlers entre Faiez Serraj et Khalifa Haftar à Abou Dhabi.

Somalie

Le 1^{er} mars, le Conseil a publié une déclaration à la presse sur les attaques terroristes à Mogadiscio, dans laquelle ses membres ont condamné dans les termes les plus fermes les attaques terroristes du 28 février 2019 et ont exprimé leur plus profonde sympathie et leurs condoléances aux familles des victimes, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement somaliens. Ils ont réaffirmé leur volonté de soutenir la paix, la stabilité et le développement en Somalie.

Le 27 mars, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution [2461 \(2019\)](#), par laquelle il a prorogé d'un an le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, tel qu'il avait été défini dans sa résolution [2158 \(2014\)](#).

Soudan du Sud

Le 5 mars, le Conseil a tenu une séance avec les représentants des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). M. Lacroix a fait un exposé au Conseil.

Il a expliqué que, malgré l'accord de paix, la situation au Soudan du Sud restait difficile et instable. Il a mentionné l'examen des capacités militaires effectué en avril 2018, à l'issue duquel les priorités ci-après ont été recensées, notamment : a) améliorer la sécurité de la Mission ; b) améliorer les capacités de projection dans la zone ; c) renforcer la protection statique des sites. En outre, il a indiqué que la mise en place d'un hôpital de campagne de niveau 2 était en cours et qu'une unité du génie avait été déployée. Un examen des procédures d'évacuation médicale avait également été effectué récemment.

Le 8 mars, le Conseil a tenu une réunion d'information et des consultations sur la MINUSS. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la MINUSS, David Shearer, et la chef d'une organisation de la société civile sud-soudanaise, Angelina Jial, ont fait un exposé au Conseil.

M. Shearer dit que des progrès considérables ont été accomplis ces derniers mois, mais que du retard a été pris par rapport au calendrier prévu et que les questions de fond n'ont pas encore été abordées. Il a également noté que les personnes déplacées avaient commencé à rentrer chez elles pendant la saison sèche pour pouvoir planter des cultures en juillet. Il a souligné que la MINUSS ne les obligeait pas à quitter les sites de protection des civils mais aidait ceux qui souhaitaient rentrer. Il a noté que les violences intercommunautaires et sexuelles restaient nombreuses.

M^{me} Jial a souligné l'importance des organisations non gouvernementales (ONG) locales qui travaillent avec les communautés. Elle a déploré la concurrence entre les ONG locales et internationales et regretté que les fonds soient principalement alloués aux ONG internationales. Elle a préconisé l'accroissement du financement des organisations de femmes.

Tous les membres du Conseil ont rappelé la déclaration faite par le Secrétaire général dans son dernier rapport, à savoir que les conditions de sécurité s'étaient améliorées, mais qu'il restait encore beaucoup à faire.

Le 15 mars, le Conseil a adopté la résolution [2459 \(2019\)](#), par laquelle il a prorogé le mandat de la MINUSS. La résolution a été adoptée à l'issue d'un vote, par 14 voix favorables, avec une abstention.

République démocratique du Congo

Le 14 mars, le Conseil a tenu une séance avec des représentants des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Mission de l'Organisation

des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Chef de la MONUSCO, Leila Zerrougui, a fait un exposé au Conseil.

M^{me} Zerrougui a constaté qu'une dynamique positive était enclenchée en République démocratique du Congo : certains groupes armés ont déjà déposé les armes et d'autres ont promis de démobiliser. La démobilisation et la réintégration des milices en Ituri et au Kasaï devraient devenir des priorités. Néanmoins, elle a noté que les Forces armées de la République démocratique du Congo avaient essuyé des pertes dans la lutte contre les Forces démocratiques alliées.

Lors des interventions des États Membres, le Maroc a expliqué qu'une réduction de la force entraverait la stabilisation de la situation en matière de sécurité, la République démocratique du Congo étant un immense territoire.

Le 18 mars, le Conseil a tenu une réunion d'information et des consultations sur la MONUSCO. M^{me} Zerrougui et la responsable d'une organisation de la société civile, Anny Tenga Modi, ont fait un exposé au Conseil. M. Lacroix a complété la séance d'information par une déclaration lors des consultations à huis clos.

M^{me} Zerrougui a noté les évolutions positives sur le plan politique, notamment la libération de prisonniers politiques, qui se sont produites en République démocratique du Congo grâce au bon déroulement des élections. Toutefois, certains problèmes subsistent : dans quatre circonscriptions, le scrutin a été reporté pour des raisons de sécurité ; les groupes d'opposition ont contesté certains résultats ; la République démocratique du Congo a connu la deuxième plus grande épidémie d'Ebola de l'histoire ; les attaques menées par les Forces démocratiques alliées et des groupes Maï-Maï contre la population civile, les forces de sécurité et la MONUSCO (dans le Nord-Kivu) se sont poursuivies ; les tensions intercommunautaires se sont aggravées au Sud-Kivu.

M^{me} Modi a souligné que le processus électoral avait été mis en cause par des protestations et des manifestations, tant avant qu'après les élections. Elle a ensuite salué les efforts consentis pour lutter contre la violence sexuelle dans les forces armées. Elle a également pris note des dispositions juridiques utiles adoptées à l'appui de l'intégration et de la participation des femmes au processus politique, mais regrette qu'elles ne soient pas appliquées.

Les États Membres ont unanimement salué les premiers actes traduisant les bonnes intentions du Président de la République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, en particulier dans le domaine des droits de la personne, mais ont rappelé que la situation restait fluide. Le désarmement nécessite l'appui de la communauté internationale, notamment en raison de la fragilité persistante de certaines zones menacées par des groupes armés (comme les Forces démocratiques alliées et les groupes Maï-Maï) ou des conflits intercommunautaires.

Le 29 mars, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution [2430 \(2018\)](#), par laquelle il a prorogé le mandat de la MONUSCO jusqu'au 20 décembre 2019. Dans cette résolution, le Conseil a également prié le Secrétaire général de procéder à un examen stratégique indépendant de la MONUSCO et de lui en rendre compte, d'ici au 20 octobre 2019, en définissant notamment un plan de retrait progressif et exhaustif.

Région des Grands Lacs

Le 26 mars, le Conseil a tenu une séance d'information et des consultations sur la région des Grands Lacs. L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Said Djinnit, a présenté au Conseil le dernier rapport du Secrétaire général.

M. Djinnit a salué les nouvelles évolutions positives dans la région des Grands Lacs, en particulier les élections pacifiques en République démocratique du Congo, l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Il a ensuite décrit les initiatives récentes de son Bureau, telles que l'appui au rapatriement volontaire de 98 ex-combattants des Forces démocratiques de libération du Rwanda et de 80 ex-combattants du Mouvement du 23 mars. Cependant, il reste des situations de crise : sur les 6,3 millions de réfugiés en Afrique 4 millions viennent de la région des Grands Lacs et, dans l'est de la République démocratique du Congo, les tensions persistent et les ressources naturelles sont toujours exploitées illégalement. M. Djinnit a ensuite récapitulé la mise en œuvre des dispositions prioritaires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Tous les États se sont félicités des progrès accomplis récemment dans la région des Grands Lacs, mentionnant le transfert pacifique du pouvoir en République démocratique du Congo, les accords de paix en République centrafricaine et au Sud-Soudan et les initiatives de rapatriement volontaire. D'une manière générale, les membres du Conseil ont souligné qu'il importait de continuer à soutenir les États de la région. Plusieurs membres ont également fait observer que la situation humanitaire restait préoccupante. L'épidémie d'Ebola a également été mentionnée comme un problème persistant.

Soudan

Le 26 mars, la Présidente du Comité créé par la résolution [1591 \(2005\)](#) concernant le Soudan, Joanna Wronecka, a fait un exposé au Conseil.

M^{me} Wronecka a présenté les travaux menés par le Comité entre le 18 janvier et le 25 mars 2019. Elle a mis l'accent sur la réunion tenue par le Comité avec les pays de la région le 12 février, sur le dernier rapport trimestriel du Groupe d'experts sur le Soudan et sur sa prochaine mission au Soudan, dont la date restait à déterminer.

Guinée-Bissau

Le 26 mars, le Conseil a publié un communiqué de presse dans lequel les membres du Conseil ont félicité le peuple et le Gouvernement bissau-guinéens pour le déroulement pacifique des élections législatives du 10 mars. Les membres du Conseil ont invité les dirigeants de tous les partis politiques à continuer de s'abstenir de toute incitation à la violence et à respecter les résultats du scrutin. Ils ont rappelé qu'il importait d'organiser des élections présidentielles libres et ont souligné la nécessité du dialogue. Les membres du Conseil ont également demandé aux autorités nationales d'accélérer la révision de la Constitution de la Guinée-Bissau, conformément aux Accords de Conakry et à la feuille de route en six points de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

République centrafricaine

Le 28 mars, le Conseil a publié une déclaration à la presse dans laquelle les membres du Conseil se sont félicités du consensus auquel sont parvenues les parties signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine au sujet de la formation d'un gouvernement inclusif, conformément à son article 21, et ont exhorté les parties centrafricaines concernées à appliquer l'accord.

Mali

Le 29 mars, le Conseil a tenu une séance au niveau ministériel sur la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), avec la participation du Secrétaire général et du Premier Ministre du Mali. La séance avait pour objectif de permettre aux participants d'étudier la voie à suivre concernant l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et l'avenir de la MINUSMA, conformément au paragraphe 6 de la résolution [2423 \(2018\)](#) du Conseil.

Le Secrétaire général a rappelé que le massacre d'Ogossogou avait clairement été prémédité. Il a exhorté les autorités maliennes à redoubler d'efforts pour rompre le cycle de la violence. La MINUSMA a joué un rôle crucial dans la protection des populations civiles contre le terrorisme dans le nord et le centre du Mali, au prix de la vie de 18 personnes depuis le début de l'année. Elle a renforcé sa position en se coordonnant étroitement avec les Forces de défense et de sécurité maliennes, le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et l'opération Barkhane. Des mesures importantes ont été prises au cours des six derniers mois pour accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix, notamment le lancement du processus accéléré de désarmement, démobilisation et réintégration, la mise en place d'autorités intermédiaires dans le nord et des discussions visant à renforcer la participation des femmes dans les structures de mise en œuvre de l'accord de paix.

Le Mali et le Sahel

Du 21 au 25 mars 2019, le Conseil a effectué une mission, codirigée par l'Allemagne, la Côte d'Ivoire et la France, au Mali et au Burkina Faso, et les trois coresponsables lui ont fait un exposé sur les résultats de la mission. Au Mali, le Conseil a évalué le niveau d'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et a examiné la situation dans le centre du pays compte tenu du contexte des attaques d'Ogossogou. En ce qui concerne le G5 Sahel, le Conseil a examiné les derniers progrès de l'opérationnalisation de la Force conjointe du G5 Sahel. Quant au Burkina Faso, le Conseil a exprimé sa volonté de prévenir une nouvelle déstabilisation de la situation en matière de sécurité et a été informé du processus d'évaluation mené par l'ONU afin d'adapter son appui à l'évolution des besoins sur le terrain. Le Président du Comité politique et de sécurité de l'Union européenne a été invité à accompagner la mission.

Le 28 mars, le Conseil a tenu une consultation au niveau ministériel sur la Force conjointe du G5 Sahel, à laquelle ont participé les États membres du G5 Sahel, l'ONU, l'Union africaine et l'Union européenne. Les participants se sont mis d'accord sur un projet de révision de l'accord technique concernant l'appui de la MINUSMA à la Force conjointe, dans le but de mieux répondre aux besoins du G5 Sahel tout en préservant l'équilibre actuel du mécanisme établi par la résolution [2391 \(2017\)](#) du Conseil.

**Annexe II à la lettre datée du 24 janvier 2020 adressée
au Président du Conseil de sécurité par les Représentants
permanents de l'Allemagne et de la France
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

**Récapitulatif des travaux menés par le Conseil de sécurité
sous la présidence de l'Allemagne (avril 2019)**

Introduction

En avril 2019, le Conseil de sécurité, sous la présidence de l'Allemagne, a tenu 22 séances officielles, dont 1 séance privée et 9 consultations. Le Conseil a adopté cinq résolutions, deux déclarations de la présidence et six déclarations à la presse.

Questions thématiques et autres questions

**Promotion et renforcement de l'état de droit dans le cadre des activités
de maintien de la paix et de la sécurité internationales**

Le 1^{er} avril, sous la présidence du Ministre allemand des affaires étrangères, Heiko Maas, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, du Président du Comité international de la Croix-Rouge, Peter Maurer, et d'une professeure de droit de la Harvard Law School, Naz K. Modirzadeh.

M. Lowcock a indiqué que 139 millions de personnes dans le monde avaient cruellement besoin d'une aide humanitaire. Dans de nombreux conflits, le personnel humanitaire et médical avait été la cible d'attaques directes. M. Lowcock a appelé à un plus grand respect du droit international humanitaire, sentiment partagé par M. Maurer, qui a mis en garde contre une politisation de l'action humanitaire dans les conflits. M^{me} Modirzadeh a souligné les tensions qui existaient entre la fourniture de principe de l'action humanitaire à tous ceux et celles qui en avaient besoin, y compris les combattants, et les exigences posées dans les cadres internationaux de lutte contre le terrorisme. Les membres du Conseil se sont accordés sur la nécessité de protéger le personnel humanitaire dans les conflits armés et de donner des éclaircissements sur le cadre juridique applicable aux opérations humanitaires. Beaucoup ont souligné l'importance du droit humanitaire international et dénoncé l'impunité des auteurs de crimes de guerre.

Non-prolifération

Le 2 avril, sous la présidence de M. Maas, le Conseil a entendu un exposé de la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, Nakamitsu Izumi, et du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Amano Yukiya.

M^{me} Nakamitsu a souligné le rôle important que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires avait joué dans la prévention de la guerre nucléaire et a rappelé aux États Membres de ne pas considérer ce succès, ou l'efficacité du Traité, comme acquis. Selon son analyse, le risque d'utilisation d'armes nucléaires était plus élevé qu'il ne l'avait été pour les générations précédentes. M^{me} Nakamitsu a exprimé l'espoir que la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 soit gage de succès. M. Amano a signalé que la production de matières nucléaires était en constante augmentation, ce qui se

traduisait par une multiplication des installations soumises aux garanties de l'AIEA et des pressions financières exercées sur l'Agence. Il a insisté, en particulier, sur la nécessité de s'attaquer aux programmes nucléaires de la République populaire démocratique de Corée et de la République islamique d'Iran.

Les membres du Conseil ont unanimement appuyé sur le fond le Traité sur la non-prolifération et souligné les avantages qu'offrait la technologie nucléaire tout en se disant préoccupés par la sécurité mondiale. Le Conseil a adopté un communiqué de presse dans lequel ses membres ont exprimé leur appui au Traité sur la non-prolifération.

Le 10 avril, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution [2464 \(2019\)](#), par laquelle il a prorogé le mandat du Groupe d'experts créé en application de la résolution [1874 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité, tel que précisé au paragraphe 26 de la résolution [1874 \(2009\)](#) et modifié au paragraphe 29 de la résolution [2094 \(2013\)](#) du Conseil. En outre, il a exhorté tous les États et les organismes des Nations Unies compétents à coopérer pleinement avec le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1718 \(2006\)](#).

Réfugiés

Le 9 avril, le Conseil a entendu un exposé du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi. M. Grandi a indiqué que l'on comptait près de 70 millions de personnes déplacées dans le monde. Imputant ce chiffre principalement aux conflits, il a déploré la fragmentation dont pâtissaient souvent les solutions proposées pour régler les conflits, lesquelles ne traitaient que les symptômes, au détriment des causes profondes. M. Grandi a spécifiquement demandé que le Conseil intervienne pour mettre fin à l'escalade des hostilités en Libye. Plus généralement, il a déploré une toxicité croissante observée dans le discours politique, dans les médias et dans les conversations au quotidien. Les membres du Conseil ont évoqué la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de prendre en compte le lien existant entre sécurité et développement. Certains membres du Conseil ont souligné l'importance du pacte mondial sur les réfugiés, adopté en décembre 2018.

Opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Lors d'un débat public sur les femmes dans les opérations de maintien de la paix, tenu le 11 avril, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, de la Chef d'état-major et Chef de l'Organisation des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, Kristin Lund, et de la Secrétaire générale de l'organisation South Sudan Democratic Engagement Monitoring and Observation Program (Programme d'observation et de surveillance de l'engagement démocratique au Soudan du Sud) et représentante des femmes au Comité national chargé des amendements constitutionnels, Lorna Merekaje.

La séance était présidée par la Ministre allemande de la défense, Ursula von der Leyen. Le Secrétaire général de l'ONU a souligné que l'emploi accru de personnel féminin dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies augmentait l'efficacité des missions de plusieurs manières, en ce qu'il offrait une protection des populations locales plus crédible, créait une atmosphère moins conflictuelle aux points de contrôle et permettait davantage de dénonciations de violences sexuelles et fondées sur le genre. Le Secrétaire général a également fait référence à sa stratégie sur la parité des genres applicable au personnel en tenue pour la période 2018-2028, déployée au début de 2019, qui se centre sur l'amélioration du recrutement, de la communication et du leadership. M^{me} Lund a parlé de son déploiement en tant que commandante de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre,

au cours duquel la part des femmes dans la Force a doublé, se situant à 8 % et 25 % pour les composantes militaire et de police, respectivement. M^{me} Merekeja a fait part de ses préoccupations quant aux difficultés que rencontraient les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police pour s'assurer que le personnel féminin répondait bien aux critères pour être déployé dans les opérations de maintien de la paix. Au cours du débat qui a suivi, près de 60 délégations et observateurs ont exprimé leur point de vue sur la manière d'accroître la participation des femmes au travail de maintien de la paix. De nombreuses délégations ont souligné qu'une telle mesure pourrait renforcer l'efficacité du maintien de la paix.

Les femmes et la paix et la sécurité

Le 23 avril, le Conseil a adopté, par 13 voix contre zéro, avec deux abstentions (Chine, Fédération de Russie), la résolution [2467 \(2019\)](#), dans laquelle il a exigé à nouveau de toutes les parties à des conflits armés qu'elles mettent immédiatement fin à tous actes de violence sexuelle. Il a encouragé les États Membres à adopter une approche axée sur les rescapés pour ce qui est de prévenir et de combattre les violences sexuelles dans des situations de conflit et d'après-conflit et les a engagés à faire en sorte que les rescapés reçoivent les soins appropriés. Il a également exhorté les États à reconnaître les mêmes droits à toutes les personnes ayant subi des violences sexuelles en période de conflit armé.

Le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général António Guterres, de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, Pramila Patten, de deux lauréats du Prix Nobel de la paix, Nadia Murad et Denis Mukwege, d'une avocate, Amal Clooney, et de la Présidente de la Tamazight Women's Movement, Inas Miloud. Le Secrétaire général a constaté un changement de paradigme, au cours de la dernière décennie, dans la compréhension de la notion de crimes sexuels, tout en soulignant que la violence se poursuivait sur le terrain. M^{me} Murad a expliqué comment l'État islamique d'Iraq et du Levant avait réduit en esclavage des milliers de jeunes filles yézidiennes, le tout, a-t-elle précisé, sans donner lieu à responsabilité. M. Mukwege a souligné l'importance qu'il y avait à rendre la justice, par exemple en adoptant des sanctions ciblées contre les auteurs de violences. M^{me} Patten a déploré la lenteur avec laquelle les mesures contre la violence sexuelle en période de conflit étaient mises en œuvre, soulignant à quel point ce problème compromettait les perspectives de paix et de développement. M^{me} Clooney a fait part de son expérience en matière de conseil juridique au service des survivants et a présenté les options juridiques qui existaient pour faire en sorte que de tels crimes soient punis. M^{me} Miloud a présenté le travail que son groupe faisait auprès des femmes autochtones touchées par la violence sexuelle en Libye. Les exposés ont été suivis d'un débat, au cours duquel plus de 90 délégations ont pris la parole.

Lutte contre le terrorisme

Le 22 avril, le Conseil adopté une déclaration à la presse, dans laquelle ses membres ont condamné avec la plus grande fermeté la série d'attentats terroristes commis au sanctuaire Saint-Antoine à Colombo, à l'église Saint-Sébastien à Negombo, à l'église de Sion à Batticaloa et aux hôtels Shangri-La, Cinnamon Grand et Kingsbury à Colombo ainsi que les trois explosions qui ont frappé Sri Lanka lors des fêtes de Pâques, le dimanche 21 avril 2019, dont le bilan s'élève à près de 300 morts et plusieurs centaines de blessés.

Afrique

Mali

Le 3 avril, le Conseil a adopté une déclaration de sa présidence sur la situation au Mali. Dans la déclaration, il a pris bonne note de certains progrès accomplis dans l'exécution de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali depuis l'investiture du Président du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, le 4 septembre 2018. Il a salué un certain nombre de mesures prises, notamment la tenue d'élections présidentielles, les progrès du processus de décentralisation et la représentation accrue des femmes au Gouvernement. Toutefois, le Conseil a également regretté que plusieurs dispositions de l'accord de paix n'aient pas encore été mises en œuvre, notamment l'adoption d'une législation visant à établir une force territoriale régionale et l'intégration complète des groupes armés signataires aux Forces de défense et de sécurité maliennes. Il a engagé les parties à l'accord à adopter une feuille de route révisée et a demandé aux autorités maliennes de coordonner étroitement leur action avec celle de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). En outre, il a exhorté les autorités maliennes à faire en sorte que les responsables de crimes relevant de violations des droits de la personne et du droit humanitaire international soient tenus de rendre des comptes. Le Conseil a fermement condamné la poursuite des attaques prenant des civils, des représentants politiques et des forces de sécurité pour cible.

Le 22 avril, il a adopté le texte d'un communiqué de presse, dans lequel les membres du Conseil ont condamné avec la plus grande fermeté l'attaque perpétrée le 20 avril contre un convoi de la MINUSMA entre Douentza et Boni (dans la région de Mopti).

République centrafricaine

Le 9 avril, le Conseil a adopté une déclaration de sa présidence sur la situation en République centrafricaine, dans laquelle il a salué les efforts importants consentis par les autorités étatiques dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, en coordination avec leurs partenaires internationaux. Il s'est également félicité de la signature, par le Gouvernement et 14 groupes armés, de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Il a rappelé son intention de définir des grands jalons pour la réforme du secteur de la sécurité, le processus de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement et pour la gestion des armes et munitions. Il s'est déclaré prêt à réexaminer les mesures d'embargo sur les armes en fonction des progrès accomplis au regard de ces jalons.

Sahara occidental

Le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) se terminant à la fin du mois d'avril, le Conseil a tenu trois réunions sur le Sahara occidental au cours du mois.

Lors d'une séance privée tenue le 9 avril, les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la MINURSO ont entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental et Chef de la MINURSO, Colin Stewart. M. Stewart a indiqué que les conditions de sécurité sur le terrain étaient généralement calmes mais il a fait observer que les mines terrestres dans la zone d'opération continuaient de poser un problème à la MINURSO dans ses activités. Il a salué les progrès tangibles réalisés dans la relance du processus politique au cours des derniers mois.

Le 10 avril, le Conseil a tenu des consultations privées sur la MINURSO et entendu des exposés de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Horst Köhler, et de M. Stewart. M. Köhler a informé le Conseil des résultats de la deuxième table ronde tenue entre les parties à Genève à la fin du mois de mars 2019. Il a exhorté les parties à faire preuve de bonne foi afin de faire avancer le processus politique. M. Stewart a rendu compte de la réunion tenue le 9 avril avec les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police et fait le point sur les violations avérées de l'accord militaire n° 1.

Le 30 avril, le Conseil a adopté, par un vote de 13 voix contre zéro, avec deux abstentions (Afrique du Sud, Fédération de Russie), la résolution [2468 \(2019\)](#), par laquelle il a prorogé le mandat de la MINURSO pour une période de six mois, jusqu'au 31 octobre. Au cours de la réunion, les membres du Conseil ont souligné leur soutien à la MINURSO, au processus politique et aux efforts de l'Envoyé personnel.

Soudan du Sud et Soudan

Le 12 avril, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution [2465 \(2019\)](#), par laquelle il a renouvelé l'appui fourni par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière entre le Soudan du Sud et le Soudan. Les délégations du Soudan du Sud et du Soudan ont toutes deux salué l'adoption de la résolution et ont redit leur attachement à la mise en œuvre du mandat de la FISNUA.

Le 17 avril, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour, Jeremiah Mamabolo, et de la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, Ursula Mueller. M. Mamabolo a indiqué que la situation politique au Soudan pouvait avoir une incidence sur les activités de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. La mission avait déjà commencé à établir des relations de travail avec les nouvelles autorités. Le retrait de la mission, dont l'achèvement est prévu pour le 30 juin 2020, est toujours en cours. M^{me} Mueller a indiqué que les opérations humanitaires régulières s'étaient poursuivies, notamment une campagne de vaccination des enfants. Elle a averti que la crise économique risquait d'entraîner une hausse des prix des médicaments et des denrées alimentaires. Elle a constaté une nette amélioration des conditions de sécurité au Darfour. Elle a appelé l'attention sur les 768 000 réfugiés du Soudan du Sud.

Le 30 avril, le Conseil a tenu des réunions d'information et des consultations sur la FISNUA. Il a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, et de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga. M. Lacroix a souligné l'importance de la FISNUA pour la stabilité des zones frontalières entre le Soudan du Sud et le Soudan et demandé que le mandat de la mission soit prorogé pour une période de six mois. Il a proposé la création d'une unité civile et a fait rapport sur la demande du Conseil de reconfigurer la mission. M. Onanga-Anyanga a fait valoir que les nouvelles autorités soudanaises pourraient avoir besoin de temps pour reprendre une participation active aux relations bilatérales concernant la frontière. Les membres du Conseil ont fait part de leur crainte que le conflit ne s'enlise et ont demandé aux parties d'honorer leurs obligations, y compris pour ce qui est de faire avancer les plans communs pour l'administration d'Abyei.

Moyen-Orient

Libye

Compte tenu de l'évolution de la situation durant le mois d'avril, le Conseil a tenu trois consultations privées sur la Libye.

Les premières consultations privées se sont tenues le 5 avril. Le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, Ghassan Salamé. M. Salamé a instamment demandé au Conseil de lancer un appel clair à la désescalade et a mis en garde contre une propagation du conflit. Les membres du Conseil se sont dit très préoccupés par l'offensive militaire près de Tripoli et ont exprimé leur plein soutien à M. Salamé.

Le Conseil a tenu de nouvelles consultations privées sur la Libye, le 10 avril. Le Secrétaire général, António Guterres, a informé le Conseil de l'évolution du conflit, des résultats de son voyage en Libye et de la situation militaire actuelle. Il a indiqué que, malgré la poursuite des combats, il n'y avait pas eu de percée militaire. S'adressant au Conseil, il a déclaré qu'il importait que les membres du Conseil montrent leur unité. Les membres du Conseil ont tous demandé le cessez-le-feu immédiat et ont exhorté toutes les parties au conflit à reprendre le processus politique.

Le 18 avril, le Conseil a tenu une nouvelle consultation privée sur l'évolution de la situation en Libye. Il a de nouveau entendu un exposé de M. Salamé, qui a fait rapport sur les conditions de sécurité, sur l'état de la situation humanitaire et sur l'évolution du paysage politique. M. Salamé a déclaré que la situation avait changé et que l'impasse militaire présentait un risque considérable de propagation et d'escalade du conflit.

Yémen

Le 15 avril, le Conseil a entendu un exposé de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, et – lors de consultations privées – du Président du Comité de coordination du redéploiement et Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, le général de corps d'armée Michael Anker Lollesgaard. Il a également entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, et un exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, Virginia Gamba, ainsi qu'une représentante de la société civile, Muna Luqman.

M. Griffiths s'est exprimé au sujet de l'accord pour le redéploiement des forces gouvernementales et des milices de la ville portuaire de Hodeïda, qui s'inscrit dans l'Accord de Stockholm de décembre 2018, et le général de corps d'armée Lollesgaard a fait le point sur la mise en œuvre du plan de redéploiement.

M. Lowcock a fait rapport sur la situation humanitaire. Il a regretté qu'à ce stade seuls 10 % du soutien promis lors de la conférence des donateurs tenue en février 2019 à Genève aient été reçus. De plus, il a fait état d'une résurgence alarmante de l'épidémie de choléra.

M^{me} Gamba a indiqué qu'il était avéré que plus de 3 000 enfants avaient été enrôlés et utilisés dans le conflit, que plus de 7 500 enfants avaient été tués ou grièvement blessés et que plus de 800 cas de refus d'accès à l'aide humanitaire pour les enfants avaient été vérifiés. M^{me} Luqman a partagé son expérience de survivante de la guerre au Yémen.

Les membres du Conseil ont demandé que l'Accord de Stockholm soit appliqué et ont souligné l'importance d'un accès humanitaire sans entraves.

Le 17 avril, le Conseil a adopté le texte d'un communiqué de presse, dans lequel les membres du Conseil ont exprimé leur vive préoccupation face au fait que, quatre mois après la conclusion, à Stockholm, d'accords entre le Gouvernement du Yémen et les houthistes, les accords n'avaient pas encore été appliqués et ont réitéré leur soutien à l'Accord de Stockholm.

République arabe syrienne

Au mois d'avril, le Conseil a tenu en tout trois séances sur la République arabe syrienne.

Le 4 avril, le Conseil a tenu des consultations à huis clos sur l'application de sa résolution [2118 \(2013\)](#) et entendu un exposé de la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, Nakamitsu Izumi, sur le dernier rapport mensuel de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Le 24 avril, le Conseil a entendu un exposé de la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, Ursula Mueller, et de Nujeen Mustapha, une jeune femme d'Alep. M^{me} Mueller s'est dite préoccupée par la situation humanitaire en République arabe syrienne, où 12 millions de personnes étaient tributaires de l'aide humanitaire, et a souligné la nécessité d'accroître la protection des personnes handicapées. Elle a également fait état de la situation dans les camps de Hol et de Roukban. M^{me} Mustapha a relaté son expérience de personne handicapée et préconisé que des plans soient formulés spécifiquement en vue d'aider les personnes handicapées dans le cadre des programmes humanitaires.

D'autres exposés ont été faits et d'autres consultations ont eu lieu au sujet de la République arabe syrienne le 30 avril. Le Conseil a entendu l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Geir Pedersen. Ce dernier a rendu compte de l'action menée en vue de créer une Commission constitutionnelle et de ses activités relatives aux questions des personnes détenues, enlevées ou portées disparues. Il a présenté des plans visant à relancer un processus politique à Genève entre le Gouvernement syrien et l'opposition en vue de favoriser un dialogue global. Les membres du Conseil ont réaffirmé leur soutien au travail fait par M. Pedersen dans le cadre de ses cinq priorités et exprimé leur espoir que des progrès tangibles soient accomplis.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le 29 avril, le Conseil a tenu un débat public, durant lequel il a entendu un exposé de la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, et de Nada Majdalani et Gidon Bromberg, codirecteurs palestinienne et israélien d'EcoPeace Middle East.

M^{me} DiCarlo a souligné combien la violence, l'expansion des colonies, les mesures unilatérales et les divisions intrapalestiniennes exacerbaient le climat de méfiance et compromettaient davantage encore les chances d'établir la paix. M^{me} Majdalani a qualifié la situation dans la bande de Gaza de catastrophe humanitaire, 97 % des eaux du sous-sol y étant impropres à la consommation. M. Bromberg a demandé au Conseil d'exhorter les autorités israéliennes, palestiniennes et jordaniennes à promouvoir la coopération sur les questions relatives à l'eau et à l'environnement.

Amérique latine et Caraïbes

Haïti

Le 3 avril, le Conseil a entendu le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, et la Directrice exécutive de Zanmi Lasante (une organisation non gouvernementale qui dispense des soins de santé aux Haïtiens), Loune Viaud.

M. Lacroix a présenté le rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH). Il s'est dit préoccupé par les besoins humanitaires et les conditions de sécurité dans le pays. Il a traité de la possibilité d'une transition de la MINUJUSTH à une mission politique spéciale. M^{me} Bachelet a insisté sur l'importance que le renforcement de l'état de droit et la défense des droits de la personne revêtaient pour le maintien de la paix et la prévention de la violence. M^{me} Viaud a souligné qu'il était urgent de faire participer pleinement et véritablement les femmes à la vie politique. Elle a demandé au Conseil d'opérer un changement en priant la MINUJUSTH d'aider à mettre en place des services destinés aux personnes ayant subi des violences sexuelles qui tiennent compte des questions de genre et en répondant aux besoins humanitaires urgents des femmes et des filles. Les membres du Conseil ont appuyé l'établissement d'une mission politique spéciale et la transition vers celle-ci.

Le 12 avril, le Conseil a adopté, par un vote de 13 voix contre zéro, avec deux abstentions (Fédération de Russie et République dominicaine), la résolution [2466 \(2019\)](#), par laquelle il a prorogé le mandat de la MINUJUSTH pour une période de six mois. Dans cette résolution, le Conseil a prié le Secrétaire général de lui rendre compte tous les 90 jours de l'application de la présente résolution. Il a également demandé un retrait graduel et échelonné du personnel de la MINUJUSTH et la planification d'une présence intégrée du système des Nations Unies, laquelle comprendrait une mission politique spéciale. De plus, il a souligné à quel point il était urgent que le Gouvernement haïtien assure la protection des droits de l'homme par la police nationale et l'appareil judiciaire. Durant la séance, de nombreuses délégations ont exprimé l'espoir qu'un nouveau chapitre s'ouvre dans l'histoire haïtienne. Un certain nombre de délégations ont rappelé que, pour accroître la sécurité, il était important de respecter les droits de l'homme.

République bolivarienne du Venezuela

Le 10 avril, le Conseil a entendu le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, le représentant spécial conjoint du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Organisation internationale pour les migrations pour les réfugiés et migrants vénézuéliens de la région, Eduardo Stein, et Kathleen Page, professeure à la faculté de médecine de l'université John Hopkins à Baltimore (Maryland).

M. Lowcock a décrit des problèmes humanitaires graves, comme l'augmentation de la malnutrition et l'insuffisance du système de santé. Il a demandé à ce que l'action humanitaire soit exempte de toute influence politique. Il a rendu compte des activités que l'ONU a pu mener grâce aux fonds débloqués du Fonds central pour les interventions d'urgence. Il a déclaré que l'ONU voulait répondre à la situation et demandé de l'aide et du soutien. M. Stein a estimé que les flux de population étaient sans précédent dans l'histoire moderne de l'Amérique latine et appelé les États à recevoir, à aider et à accueillir les personnes déplacées. M^{me} Page a présenté les conclusions de ses recherches sur l'effondrement du système de santé

dans le pays. Les membres du Conseil ont appelé de leurs vœux une solution politique alors que plusieurs d'entre eux ont souligné l'urgence d'accroître l'aide humanitaire.

Colombie

Le 12 avril, le Conseil a entendu le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Colombie et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, Carlos Ruiz Massieu, et la Directrice exécutive de la Corporación de Investigación y Acción Social y Económica, Rosa Emilia Salamanca.

M. Ruiz Massieu a mis en garde le Conseil contre la réouverture de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, nonobstant les tensions entourant le projet de loi sur la Juridiction spéciale pour la paix. Il a de nouveau demandé au Secrétaire général d'adopter la loi. Il a également fait état des progrès accomplis dans la promotion d'un débat sociétal transcendant les clivages idéologiques et dans la lutte contre les violations en cours des droits de l'homme. M^{me} Salamanca a exposé les espoirs et les difficultés suscités par l'accord de paix : intégration des ex-combattants dans la société, justice et protection des droits de la personne, notamment les droits des femmes. Les membres du Conseil ont exprimé leur soutien au processus de paix et se sont dits préoccupés par les actes de violence qui continuent d'être commis. Beaucoup ont noté le rôle crucial de la loi portant création de la Juridiction spéciale pour la paix. Certains ont salué les efforts déployés par la Colombie pour accueillir les réfugiés et les migrants originaires de la République bolivarienne du Venezuela.

Le 16 avril, le Conseil a adopté le texte d'un communiqué de presse dans lequel les membres du Conseil ont réaffirmé leur appui plein et unanime au processus de paix en Colombie.

Asie

Afghanistan

Le 15 avril, le Conseil a adopté le texte d'un communiqué de presse dans lequel les membres du Conseil ont condamné l'annonce par les Taliban d'une offensive de printemps.

Europe

Ukraine

Le 25 avril, le Conseil a entendu la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, Ursula Mueller, l'Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Ukraine, Ertuğrul Apakan, et le Représentant spécial de la Présidence en exercice de l'OSCE en Ukraine et au Groupe de contact trilatéral, Martin Sajdik.

M^{me} DiCarlo a répété qu'un cessez-le-feu durable était une priorité et une urgence, et indiqué que les formats actuels de la négociation étaient les forums politiques principaux des pourparlers. Elle a rapporté qu'un décret présidentiel russe permet aux résidents de l'est de l'Ukraine d'obtenir la citoyenneté russe. M^{me} Mueller a affirmé que 500 000 personnes vivant à proximité de la ligne de confrontation avaient besoin d'aide et de protection. M. Apakan a informé le Conseil que 50 000 violations du cessez-le-feu avaient été commises depuis le dernier

renouvellement de l'engagement en faveur du cessez-le-feu le 8 mars et demandé que sa mission obtienne un accès total à la région. M. Sajdik a dit que les dissensions entre certaines zones des régions de Donetsk et de Louhansk et le reste du pays allaient croissantes. Les membres du Conseil ont demandé que les accords de Minsk soient appliqués.
